

DPO, devenir délégué à la protection des données

Lien : https://innov-maroc.com/formation/dpo-devenir-delegue-a-la-protection-des-donnees

DURÉE
5 jours (35h)

RÉFÉRENCE
MSI27

CATÉGORIE
Transformation Digitale de l'Entreprise et du Service Public

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Piloter la mise en œuvre du RGPD au sein d’une TPE/PME
- Préparer la mise en conformité
- Cartographier des traitements de données actuels
- Connaître les bonnes pratiques pour mettre en place un processus de mise en conformité
- Savoir mettre en place les outils de communication nécessaires et de sensibilisation

POUR QUI ?

- DPO
- Toute personne concernée par le traitement des données personnelles

INNOV MAROC



Programme détaillé

1 / Introduction aux principes de Protection des Données personnelles

- Origine initiatique de la protection des Données à Caractère Personnel
- Les droits fondamentaux de la personne physique ou Personne Concernée
- Les principes généraux de PDP et de Respect de la Vie Privée des Personnes Concernées
- Les principes génériques de "Privacy-by-Default / Design" versus "Security-by-Default / Design")
- Les notions de base au service de la PDP
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- Les droits des Personnes Concernées
- L'exercice des droits par la Personne Concernée
- Les enjeux actuels du RGPD
- Les enjeux : financiers, marketing, juridiques, organiques, technologiques, techniques
- Les enjeux liés à la réputation-de-bonnes-pratiques et/ou à la sécurisation-des-actifs d'un organisme

2 / Le rôle du DPO

- Les conditions obligatoires de nomination du DPO
- L'expertise et les compétences attendues du DPO
- Les fonctions et missions du DPO
- Rôle du DPO dans les analyses d'impact relatives à la protection des données
- Rôle du DPO dans la constitution du registre
- Les relations entre la CNIL et le DPO
- Les conditions et la procédure relative à la fin de mission du DPO

INNOV MAROC

3 / Exigences du Règlement Général sur la Protection des Données

- Fondations basiques du Règlement Général sur la Protection des Données
- Rôles et responsabilités des différents acteurs
- Mise en œuvre des exigences liées à la PDP et issues du RGPD

4 / Cartographie des traitements de donnees actuels

- Recenser les traitements de données de l’organisme et l’inscription au registre des traitements
- Identifier tous les traitements sous-traités et les cas de coresponsabilités des responsables de traitements
- Prioriser la conformité des traitements les plus à risques
- Réaliser d’éventuelles études d’impact, dont l’étude d’impact sur la vie privée

5 / Les principes fondamentaux relatifs aux traitements de données à caractère personnel

- Le principe de licéité et de loyauté des traitements
- Le cas particulier du consentement
- L'encadrement de la prospection commerciale par la CNIL
- Le principe de transparence
- Le principe de finalité
- Le principe d'exactitude
- Le principe de minimisation
- Le principe de conservation limitée des données
- Le principe de sécurité

6 / Préparation de la mise en conformité

- Identifier les missions du DPO en intégrant les bases juridiques d’un traitement en conformité
- Elaborer le plan d’action, le planning et les outils de la conformité
- Déterminer le plan de communication périodique des collaborateurs à titre préventif ou sur incident à titre curatif
- Organiser les process internes en rédigeant les procédures

INNOV MAROC

- Définir la documentation nécessaire pour une communication optimisée à l’égard des parties prenantes

7 / Réalisation d’actions de communication auprès des parties prenantes

- Informer le public en respectant les mentions légales
- Communiquer sur le RGPD auprès des collaborateurs de la TPE/PME
- Gérer la relation avec les autorités de contrôle

8 / Codes de conduite et certification

- Les labels
- Les codes de conduite
- Les certifications

9 / Les exigences relatives à l'encadrement des traitements dans le domaine de la santé

- Principes et définitions
- Le régime de formalités préalables applicables aux traitements ayant pour objet la recherche, l’étude ou l’évaluation
- Le dossier à présenter à la CNIL
- Les conditions de mise en oeuvre des traitements de recherche, étude ou évaluation
- Les méthodologies de référence
- Les droits des personnes qui participent à une recherche ou une évaluation
- Les dérogations
- Les conditions de sécurité
- L’externalisation des données de santé

10 / Présentation de la CNIL

- Le statut de la CNIL
- La composition de la CNIL
- L’organisation de la Commission plénière et restreinte
- Les pouvoirs de contrôle de la CNIL

INNOV MAROC

- Autorité de contrôle concernée et autorité chef de file
- Assistance mutuelle et Opérations conjointes des Autorités de Contrôle
- Procédure d’urgence
- Les différentes missions de la CNIL
- L’actualité de la CNIL (plan de contrôle, plan stratégique, dernières condamnations)

11 / Boîte à outils du DPD et élaboration d'un plan d'actions

- La boîte à outils indispensable du DPD
- Les astuces à destination du DPD
- La formalisation d’un plan d’actions

Approche pédagogique

- Support Ecrit et Projection
- Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- Brainstorming et Jeux de Rôle
- Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

08 au 12 Fév. 2027	Présentiel - Casablanca
05 au 09 Avr. 2027	Présentiel - Casablanca
31 Mai au 04 Juin 2027	Présentiel - Casablanca
26 au 30 Juil. 2027	Présentiel - Casablanca
20 au 24 Sep. 2027	Présentiel - Casablanca

Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

INNOV MAROC

Réservation & Renseignements

Téléphone : +212 522 247 210
Email : contact@innov-maroc.com
Web : https//www.innov-maroc.com

INNOV MAROC — Tous droits réservés

INNOV MAROC